CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

Suite au mail en date du 21 avril 2020, envoyé à 10 h 00 au greffe de la section de législation du Conseil d'État, la demande d'avis adressée par Monsieur Willy BORSUS, Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté ministériel 'modifiant diverses annexes relatives à la production et à la commercialisation des semences de plantes fourragères, de céréales, de légumes et de chicorée industrielle, et de plantes oléagineuses et à fibres, en ce qui concerne les organismes nuisibles aux végétaux présents sur les semences et autres matériels de reproduction des végétaux', enrôlée sous le n° 67.280/4, a été rayée du rôle le 22 avril 2020, à la demande du Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences de la Région wallonne.

‡LW-CCEUKDDBA-GHCIAXV‡